

Epreuve E5 : choix techniques

CAHIER DES CHARGES

L'épreuve E5 est ponctuelle terminale écrite, elle est identique pour les candidats en CCF ou hors CCF.

Durée : 2h30 temps de lecture inclus (30mn)

Coefficient : 2

Finalités de l'épreuve

Il s'agit d'évaluer l'aptitude du candidat à :

- Prendre en compte les éléments d'un contexte d'entreprise
- Proposer un choix de nouvel équipement, et/ou d'adaptation de l'équipement existant ou une adaptation de l'itinéraire technique (ITK) en lien avec les équipements

Attendues de l'épreuve :

- Identification des éléments du contexte en lien avec la commande.
- Identification des caractéristiques et des performances du parc existant, et des spécificités de l'entreprise.
- Appropriation du contexte d'intervention.
- Cohérence du raisonnement.
- Choix argumenté d'un équipement et/ou d'adaptation et d'évolution de l'équipement ou de l'ITK en lien avec les équipements, au regard du contexte agro-écologique et des transitions.

Examineurs : un enseignant de Sciences et Techniques des Equipements (STE) et de Sciences et Techniques Agronomiques (STA)

Capacités évaluées

L'épreuve valide les capacités du bloc 5 « Choisir un équipement adapté à un contexte en lien avec des transitions ».

Deux capacités intermédiaires sont évaluées :

C51 - Identifier les éléments d'un contexte professionnel préalablement à la réalisation d'une opération culturale

C52 - Raisonner le choix d'équipements pour une opération culturale en compte les transitions

Conception du sujet :

1. **Structure du sujet** : Le sujet s'appuie sur des situations professionnelles concrètes, authentiques et contextualisée d'une exploitation, une ETARF, une CUMA ou autre structure **permettant de passer commande de travaux**, dans un territoire donné. Il intègre les transitions dans un objectif de préservations des ressources naturelles communes (RNC). Il comprend **un corpus documentaire**. Le contexte proposé au travers des documents doit apparaître clairement et doit permettre de définir le fil conducteur du questionnement. La situation professionnelle doit être en adéquation avec les fonctions et activités décrites dans le référentiel d'activité.

Les sujets concerneront la France métropolitaine ainsi que les départements, régions et collectivités d'outre-mer.

Si le contexte de la situation est suffisamment explicite et décrit, le candidat, quel que soit son origine géographique doit être en capacité de répondre aux consignes.

La compréhension du sujet doit être accessible à tout candidat quel que soit la ou (les) production(s) agricole(s) et les territoires (ultra-marins y compris)

Le contexte peut être sur des systèmes de production divers tels que viticulture, arboriculture **MAIS** avec une problématique transversale à d'autres systèmes : exemple la gestion de l'enherbement.

2. **Notion de ressources naturelles communes** : On entend par ressources naturelles communes les ressources naturelles mobilisées par les producteurs mais partagées par différents utilisateurs ; l'exploitation de ces ressources crée souvent une rivalité qui peut être à l'origine de leur dégradation, voire de leur destruction, (d'après G. Bravo et B. Marelli, 2008). Certains auteurs parlent aussi de « biens communs » pour certaines de ces ressources dont la santé.
3. **Questionnement** : Le questionnement doit être suffisamment large pour permettre l'appropriation du contexte et l'expression des notions à mobiliser par le candidat. Cette épreuve vérifie que le candidat est capable de mobiliser et de mettre en relation les acquis et les démarches de raisonnement faisant appel à des références techniques et scientifiques. Chaque question doit renvoyer de façon explicite aux critères d'évaluation de la capacité issue du référentiel et ne doit pas porter sur de la restitution de connaissances indépendantes du contexte. Le questionnement doit s'approcher de celui d'un professionnel en situation. Les questions doivent être formulées avec des verbes d'action à l'infinitif.

Les consignes formulées sont en lien avec le contexte et le cheminement dans le questionnement permet d'amener progressivement à la complexité de la situation. Ainsi, l'ordre des questions s'appuie sur une progressivité : de l'identification (C 5.1) au raisonnement (C 5.2). Cependant, des éléments du contexte peuvent être remobilisés pour étayer le raisonnement -> aller/retour entre critères de la C 5.1 et C 5.2.

Limiter le nombre de consignes : il ne faut pas un enchaînement d'un nombre important de questions qui serait trop guidant et qui ne favoriserait pas l'expression du raisonnement. Par ailleurs un nombre de consigne trop important risque de limiter leur caractère intégratif.

Favoriser la mobilisation de différentes connaissances, du vécu des apprenants pour outiller le raisonnement (pas de restitution de connaissances déconnectées du contexte).

4. Corpus documentaire et annexe

Des éléments de contexte et tout autre document technique permettant d'étayer l'argumentation, le raisonnement sont présentés dans un corpus documentaire, certains des documents peuvent donner des éléments d'explicitation du système de production, pour ne pas bloquer la réflexion

Il conviendra de varier la typologie des supports pour une impression en noir et blanc : plusieurs documents indépendants de natures variées, articles techniques, schémas, tableaux d'analyse, de résultats, de courbes, abaques, photos (veiller à la bonne lisibilité des supports...). Limiter la longueur des textes et adapter le contenu au niveau Bac Pro

- Possibilité de positionner sur une carte le secteur géographique du contexte
- L'itinéraire technique peut être présenté sous forme de frise, fiche synthétique de présentation de l'exploitation
- Possibilité de donner des définitions de termes présents dans le corpus
- Mise en forme pour appropriation par les candidats « dys », cf. NS

Le sujet peut comporter des annexes à compléter par le candidat et à rendre avec la copie.

Une annexe à rendre avec le sujet peut être envisagée.

5. Grille d'évaluation :

Dans la grille d'évaluation sont reportés les critères d'évaluation tels que libellés dans le référentiel d'évaluation. Ces critères sont les mêmes quel que soit le sujet.

Capacités certifiées	Critères d'évaluation
C5.1 Identifier les éléments d'un contexte professionnel préalablement à la réalisation d'une opération culturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des éléments du contexte d'intervention - Identification des caractéristiques et des performances des équipements - Identification des ressources naturelles communes mises en jeu dans la situation
C5.2 Raisonner le choix d'équipements pour une opération culturelle en prenant en compte les transitions	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence des choix proposés au regard du contexte et des ressources naturelles communes - Cohérence du raisonnement - Pertinence des propositions d'adaptation et/ou d'évolution en lien avec les transitions

La grille est complétée par des indicateurs, qui dépendent des consignes et du contexte de la situation d'évaluation. Ils doivent être observables ou mesurables, concrets. Comme leur nom l'indique, ils sont indicatifs et éventuellement non exhaustifs.